



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 03 AVRIL 2024**

## **Dossier 6 - Ajustement de l'organigramme de la DGA Ville au Quotidien**

Dans le cadre de ce dossier et comme nous l'avons dit en réunion préparatoire, il nous semble important de noter l'effort de rationalisation des charges de travail des agents qui exercent leurs missions au sein de ces entités.

Pour autant, nous souhaiterions savoir de manière plus précise le nombre d'agents impactés par ces rattachements hiérarchique à la DAF.

Nous souhaiterions également avoir beaucoup plus d'indication quant à l'argumentaire du rattachement hiérarchiquement à la DAF pour des agents qui resteront physiquement en poste au sein de leur ex-SAF.

Vous l'avez bien compris M. Le Président, nous sommes une nouvelle fois dubitatifs par rapport à ces ajustements car prennent-ils réellement en compte la charge de travail des agents affectés sur ces entités qui ont des volumétries de travail croissantes à effectif constant sur des métiers supports à grande tension.

Merci de vos réponses.